

Grève: essai transformé?

La grève est un événement tellement rare dans la culture des enseignants neuchâtelois que 90% des grévistes l'auront faite pour la première fois de leur vie. Et puis, l'écrasante majorité des participants n'y a pas défendu ses intérêts matériels – aucune menace pour eux de ce côté-là – mais la dignité de la profession et la qualité de l'école. Atypique...

.....
Pierre Graber, président du SAEN



Neuchâtel a déjà l'école la moins chère du pays; quelle mouche a donc piqué les politiciens pour vouloir réduire davantage encore ses moyens? Cette pratique incitera les jeunes à entamer et poursuivre leur carrière dans un autre canton, privant Neuchâtel des forces vives indispensables à son redressement.

Dans un message au gouvernement, des formateurs de la HEP BEJUNE rappellent ainsi que «l'investissement dans l'éducation et la valorisation des professions éducatives n'existent que sur le long terme. **Établir une éducation de haut niveau prend des décennies; la défaire ne prend que quelques années.**»

Moment de vérité?

Après les péripéties du vote du 2 novembre et la mobilisation de nombreux membres, le SAEN a pris toutes ses précautions en vue de la seconde étape: le dépôt d'un préavis de grève pour le 24 novembre, reconductible le lendemain.

Une assemblée extraordinaire a été organisée moins d'une semaine après l'arrêt de travail initial. Une forte participation a été saluée à cette occasion, reflétant l'intensité de l'indignation de la profession à l'égard des intentions d'un Conseil d'État emmuré dans son entêtement.

Après un premier bilan de la mobilisation, l'assemblée s'est prononcée à la quasi unanimité¹ en faveur du dépôt d'un préavis de grève pour le 24 novembre. C'est donc un front syndical uni qui se dressera face au gouvernement.

Fidèle à ses principes, tout en marquant sa détermination, l'assemblée du SAEN a rappelé vouloir privilégier le dialogue. Au cours des dernières semaines, les responsables du syndicat n'ont cessé de travailler à la mise en place d'une solution de sortie de crise respectueuse des divers partenaires pour le bien de l'école neuchâteloise.

Les 24 et 25 novembre auront-ils marqué plus profondément encore l'échec du gouvernement, dans son ensemble? Ou les enseignants auront-ils pu travailler dans leur classe?

Nous l'ignorons évidemment en écrivant ces lignes. Prenons le pari que les partenaires auront regagné la table de négociation pour dessiner ensemble l'avenir de notre canton. Sinon... •

.....
¹ une abstention



Le diktat du Conseil d'État ou le

John Vuillaume

Le contraste est frappant en ce beau mois de novembre entre l'attitude noble et responsable des enseignants qui contestent une nouvelle grille salariale si injuste pour les jeunes collègues et l'altière arrogance du Conseil d'État, immobile dans la pénombre de son sombre château. C'est beau et triste comme un coucher de soleil automnal: la silhouette noire du château de Neuchâtel est découpée par les derniers rayons d'un soleil épuisé qui s'essouffle à donner seul la lumière nécessaire à éclairer le monde et les âmes.

C'est au Locle que le SAEN a rassemblé ses membres et sympathisants pour faire le point sur la mobilisation du corps enseignant visant à faire reculer notre employeur étatique qui, sans états d'âme, s'apprête à sacrifier l'avenir de la profession enseignante, et donc de notre école neuchâteloise, sur l'autel ultralibéral des économies fi-

nancières. Le Conseil d'État adopte une attitude détendue. Il tient en effet le couteau des coupes budgétaires par le manche et le rapproche du cou du corps enseignant, prêt à le saigner une bonne fois pour toutes en sacrifiant sa relève.

Comment tenter d'équilibrer la balance lorsque la glace semble avoir pris possession des cœurs de celle et ceux qui nous gouvernent? Les divers mouvements de grève entrepris ou projetés peuvent-ils faire le poids face à des supérieurs hiérarchiques qui tranquillement ont décidé la mise à mort d'une certaine idée de l'enseignement en frappant fort sur la tête de nos jeunes collègues?

Les membres de notre exécutif neuchâtelois semblent incapables de fonctionner comme une femme ou des hommes d'État. Ils donnent l'image de bricoleurs du di-

La grève, un tournant décisif...

Un événement important a marqué la journée syndicale qui s'est déroulée au Locle au début du mois. Pour la première fois depuis longtemps, une assemblée du SAEN s'est exprimée très majoritairement en faveur d'une grève. Le nombre de voix non exprimées (votes blancs) a empêché d'atteindre la barre des 2/3 des membres présents exigé par nos statuts.

Comme l'assemblée s'était prononcée avant celle du SSP, qui a voté massivement le préavis de grève, cela a créé une certaine agitation dans les salles des maîtres les jours suivants.

La décision du SER de prendre en charge la compensation partielle des montants retenus sur le salaire a permis au Comité cantonal de promouvoir la participation à la grève, dans l'esprit de la décision soutenue en assemblée par une nette majorité des avis exprimés, tout en respectant les statuts. C'était particulièrement

important en cas de forte mobilisation au sein de son collège.

Qui connaît un peu le SAEN sait combien il préfère le dialogue et la négociation à la guerre ouverte. Si nous avons participé à la grève, ce n'est pas de gaieté de cœur. Nous aurions de loin préféré un vrai dialogue avec les autorités, qui ont hélas ignoré les appels répétés depuis plus d'une année.

La grève est un événement tellement rare dans la culture des enseignants neuchâtelois qu'on peut affirmer que 90% des grévistes l'auront faite pour la première fois de leur vie. Il faut aussi souligner que l'écrasante majorité des participants ne s'y est pas jointe pour défendre ses intérêts matériels – rien à craindre pour eux de ce côté-là – mais pour promouvoir la dignité de la profession et la qualité de l'école. Neuchâtel a déjà l'école la moins chère du pays; quelle mouche a donc piqué les politiciens pour vouloir réduire davantage encore ses moyens? Cette pratique incitera les jeunes à entamer et poursuivre leur carrière dans un autre canton, privant Neuchâtel des forces vives indispensables à son redressement.

Parmi les messages de soutien, celui de formateurs de la HEP BEJUNE a été particulièrement apprécié. Ils rappellent ainsi au gouvernement que «l'investissement dans l'éducation et la valorisation des professions éducatives n'existent que sur le long terme. **Établir une éducation de haut niveau prend des décennies; la défaire ne prend que quelques années.** Exécutif et législatif cantonaux sauront-ils réagir à temps pour éviter de transformer notre si beau canton en zone sinistrée?

(pg)



triomphe de l'irresponsabilité

manche qui colmatent comme ils peuvent les brèches d'un toit affaissé de toutes parts, sans l'ambition de le rénover ou l'idée de déménager. Tant de conservatisme, d'amateurisme et de pusillanimité désolent. Leur faiblesse avérée les rend dangereux: s'en prendre aux enfants de leur canton est malheureusement dans leurs cordes, s'attaquer à d'autres secteurs mieux défendus politiquement étant hors de leur portée si limitée.

Aveuglé par l'exercice du pouvoir, notre exécutif cantonal ne pense pas avoir démérité durant cette législature: être une bande de copains squattant les jolies pièces du château de Neuchâtel semble suffire à leur bonheur, pas au nôtre.

Comment lutter contre nos représentants politiques mus par des ambitions ne dépassant pas leur avenir personnel et professionnel, quand ce qui compte pour

nous est l'avenir de la jeunesse neuchâteloise, de son intégration et de sa réussite sociale et professionnelle, réelle et pas uniquement médiatique?

Les enseignants et leurs autorités évoluent dans des mondes parallèles qui ne se touchent plus. Tant que nos dirigeants s'évertueront à ne pas reconnaître les réalités du terrain et les conséquences malheureuses que peuvent occasionner des décisions mal réfléchies, rien ne sortira de positif pour nous et pour les familles de notre canton. Espérons que le microcosme politique neuchâtelois connaîtra une véritable mutation ces prochaines années, pour que nous puissions enfin émerger, tirés par un employeur étatique qui serait enfin redevenu responsable!

Baisse de salaires dans l'enseignement: effet pervers de la régionalisation?

Ce qui frappe dans les décisions salariales du service des ressources humaines du canton de Neuchâtel, entérinées par le Conseil d'État, c'est le tour de vis musclé à l'encontre des jeunes embrassant la profession enseignante.

Les fonctionnaires en herbe ou les «bleus» de la police ne semblent pas maltraités de la sorte: pourquoi? La réponse est certainement politique: une baisse des charges salariales du corps enseignant se répercute positivement sur les budgets et dans les comptes des



Jean-Claude Richoz a su intéresser l'assemblée par la présentation de multiples exemples de degrés scolaires divers. En préambule, il a aussi tenu à exprimer sa solidarité avec les enseignants neuchâtelois.

communes, en ce qui concerne l'école obligatoire. Les traitements des profs du secondaire II ne ressortissant que du canton, pas étonnant que les coupes salariales les plus spectaculaires aient été opérées dans ce secteur d'enseignement.

Le canton a pu compter sur l'appui des communes dans cette opération «salaires à la baisse» et des chiens de garde directoriaux qui n'ont pas hésité à nous mordre les mollets dès les premiers frémissements de notre mobilisation.

Régionalisation, piège à...?

(jv)

PRIMA! Wir sprechen Deutsch!

«Neuchâtel poursuit les cours précoces d'allemand. Au total, 28 classes bénéficieront de l'allemand par immersion», titre *20 Minutes* à la rentrée scolaire¹. «Au total, 28 classes neuchâteloises, dénombant environ 510 élèves, bénéficieront de l'enseignement de l'allemand par immersion.»

Brigitte Tisserand

Dans un portrait de Mme Maire-Hefti dans *l'Hebdo* du mois de mai², on lit: «Mais l'ultime fierté de cette Alémanique tombée amoureuse du canton, c'est le rôle de précurseur que joue Neuchâtel dans la création de classes bilingues: 650 élèves participent au projet PRIMA et les parents en redemandent!» Ultime reconnaissance, la fondation pour la collaboration fédérale vient de décerner le prix du fédéralisme 2016 à ce projet novateur que le canton de Neuchâtel a mis en place en 2011 en partant de zéro.

Enfant de Zürich ayant appris le français comme langue seconde à l'école comme tout un chacun, j'ai toujours eu envie de transmettre le plaisir du bilinguisme aux autres. L'idée d'enseigner en allemand dans une classe francophone m'a séduite dès que j'ai eu connaissance du concept. Cette année, je me suis donc lancée. Je suis la nouvelle enseignante PRIMA au cycle 2 du collège des Parcs à Neuchâtel. Après quelques semaines d'enseignement, j'aimerais partager ici mon regard de novice sur ces classes «formidables».

Du côté des élèves d'abord: dès les premières heures, j'ai été impressionnée et même surprise par leurs compétences. Rien à voir avec les connaissances des élèves dans une classe régulière. Les formules qu'on entend dans d'autres classes ne sont pas forcément acquises. Par contre, les enfants ont retenu leurs propres phrases types à l'aide desquelles ils me racontent leurs vacances d'automne avec le même plaisir et enthousiasme que s'ils parlaient en français. Leur allemand est hésitant, bourré d'erreurs, mais peu leur importe. Ils ont compris que l'essentiel est de communiquer. Ils se lancent dans leurs explications, butent sur un mot inconnu, cogitent, s'y prennent autrement, insistent, ils veulent y arriver, ils veulent partager leurs vacances tout simplement. D'une matière scolaire, l'allemand est passé outil de communication.

Du côté des parents, l'enthousiasme est évidemment énorme. Quand je parle de mon nouveau job, tout le monde est unanime: un projet extraordinaire! Cer-

tains vont jusqu'à dire qu'ils seraient prêts à assurer les transports depuis d'autres communes du canton afin de faire scolariser leur enfant dans un collège bilingue. Au collège justement, une seule classe sur trois est bilingue. Les parents peuvent inscrire leur enfant au moment de sa scolarisation puis, si la demande est trop conséquente, un tirage au sort détermine les futurs heureux bilingues. C'est une première ombre au tableau contrairement à ce qui est pratiqué à Cornaux qui scolarise tous les élèves dans une filière bilingue. De même, on évoque souvent un certain «élitisme» dans les couloirs de l'école et force est d'admettre que ce sont des classes qui fonctionnent généralement mieux au niveau du suivi et de l'investissement des élèves comme des parents. Mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Et peut-être que certains de mes élèves deviendront des collègues PRIMA permettant ainsi d'augmenter l'offre par effet boule de neige!

Mais comment le système PRIMA est-il conçu? Une classe PRIMA doit impérativement commencer dès l'entrée à l'école des enfants et se poursuivre sans interruption. Pour l'instant, seuls deux collèges sont allés au-delà du cycle 1. La première volée est actuellement en 7H et il est prévu qu'elle poursuive une année encore.

Les deux premières années, l'enseignement en allemand intervient sur 50% du temps scolaire, alors que dès la 3^e année, il ne concerne plus que 15% à 30% de l'horaire. Au cycle 1, il est spécifié qu'au minimum une période de langue et une de math, ainsi que deux à six périodes à choix parmi sports, art et environnement seront dispensées en allemand. Au cycle 2, les deux leçons d'allemand s'y ajoutent évidemment pour atteindre un maximum de huit périodes.

Et concrètement? Quel est donc le contenu des cours? «L'avancée dans le moyen d'enseignement d'allemand officiel est adaptée pour les classes par l'enseignant-e concerné-e.» Aie! Fort heureusement, nous avons une Mme PRIMA qui est chargée de rassembler et d'adapt-

ter du matériel pour nous. Le travail reste néanmoins titanesque et les deux-cent-quarante heures attribuées me semblent bien peu pour un cahier des charges allant de l'organisation de la formation des enseignants PRIMA jusqu'aux réflexions concernant la suite à l'arrivée des élèves au cycle 3.

À l'exception des mathématiques qui contiennent peu de texte, jusqu'en 6H du moins, on ne peut évidemment pas enseigner avec les moyens romands. Plus on avance dans les années, plus il est difficile de trouver du matériel sur internet puisque l'écart entre les *native speakers* et les élèves en filière bilingue se creuse. Les activités proposées sont alors soit trop faciles quant au contenu, soit trop difficiles dans le langage.

S'ajoutent à cela les conséquences d'une petite phrase évidente à première vue, mais qui nous complique passablement la vie. «Ce fil rouge peut être adapté en fonction des réalités locales.»

Pour ma part, à ma première année PRIMA, j'ai été engagée alors que l'année scolaire était déjà organisée. Du coup, je «bouche les trous». Un peu de géographie dans une classe, des sciences dans l'autre sans savoir si je poursuivrai dans cette branche l'année suivante. Difficile dans ces conditions de construire quelque chose sur la durée. Et bizarrement, mes collègues en place depuis plus longtemps que moi vivent une situation semblable...

À mon avis, si on veut que ce projet tienne la route, il faut accorder la priorité à l'enseignement donné en allemand, définir ensemble et imposer une fois pour toutes les branches – voire les contenus – enseignées afin de permettre aux personnes en charge de la partie allemande de construire un programme basé sur le Plan d'études romand (PER) pour les quatre ans du cycle. De cette manière seulement, on parviendra à concilier bilinguisme et plan d'études, à donner du sens à la recherche et à la création de supports d'enseignement en évitant le bricolage.

Il est temps d'évoquer les conditions d'engagement des enseignant-e-s PRIMA. Ils sont évidemment bilingues ou du moins «suffisamment à l'aise dans cette langue pour dispenser l'enseignement en allemand.»

Dans le récent rapport sur le concept cantonal de l'enseignement des langues, on peut lire «Des études montrent que de bonnes connaissances de la langue allemande pourraient rapporter 14% de salaire supplémentaire à un travailleur romand». Eh bien, ça ne concerne pas les enseignant-e-s des classes PRIMA qui ne tirent aucun avantage financier de leur bilinguisme! Le salaire est le même que celui de nos collègues malgré la charge de travail supplémentaire que constituent la recherche et la création de supports d'enseignement. Peu étonnant qu'on peine à trouver du monde: à part la conviction et le plaisir personnel, quel intérêt y a-t-il à travailler dans trois ou quatre classes sans moyens d'enseignement? Une modeste compensation est accordée, consistant en trente périodes de décharge par année scolaire pour une nouvelle classe PRIMA, puis dix pour la suite... à partager avec la duettiste franco-

phone afin d'organiser la collaboration. Au bout du compte, donc, cinq à quinze périodes par classe sur une année. Dérisoire face à la tâche. Et peu valorisant aussi face à l'effort de concentration qu'exige l'enseignement bilingue. Il ne s'agit pas seulement de maîtriser une langue, mais surtout d'adapter son langage en permanence au niveau des élèves, de reformuler constamment. Tous ceux qui ont accueilli des élèves allophones se font une petite idée de l'effort «physique» qu'impose cet exercice.

Interpellé au sujet des conditions salariales et de la charge de travail des enseignant-e-s PRIMA, le chef du Service de l'enseignement obligatoire (SEO) signale qu'un virtuose de clarinette n'est pas payé davantage pour ses leçons de musique! J'attends toujours une réponse promise de la cheffe du département, que j'imagine bien empruntée à expliquer pourquoi nous ne sommes pas considérés comme des enseignants spécialisés.

Malgré tout, je reste enthousiaste face à ce projet qui permettra à nos jeunes de mieux se comprendre avec nos voisins alémaniques et de combler un peu un fossé que j'ai tant de peine à admettre. Dans l'intérêt des élèves des classes bilingues, j'espère sincèrement que le canton de Neuchâtel se donnera les moyens de pérenniser le projet en reconnaissant le travail des personnes impliquées.

¹ www.20min.ch/ro/news/romandie/story/18215021

² www.hebdo.ch/hebdo/forum/detail/les-cent-portraits-des-personnalites-de-notre-hefti-queloz

Publicité

SER EDUCATEUR
www.revue-educateur.ch

RÉGIE PUBLICITAIRE
SECTEUR FRANCOPHONE

SYLVIE MALOGORSKI-DÉFAGO
079 104 98 41 / publicite@revue-educateur.net